

**Direction Départementale  
des Territoires**

**Service Eau Biodiversité**

## **Arrêté réglementant les huttes et postes fixes pour la chasse au gibier d'eau**

### **SYNTHESE DE LA CONSULTATION**

établie au titre de l'article L 120-1 du code de l'environnement  
dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public  
défini à l'article 7 de la charte de l'environnement

#### **1 - Déroulement de la procédure**

Date de publication de la note de présentation et du projet d'arrêté préfectoral :	11 juillet 2018
Durée minimale de la consultation :	21 jours
Date limite de remise des avis :	31 juillet 2018

#### **2 - Bilan de la consultation**

La consultation n'a donné lieu à aucune observation.

#### **3 - Motivation de la décision**

Compte tenu de l'absence d'observation, le projet d'arrêté a été signé sans modification.

#### **4 - Publication de la synthèse de la consultation**

Durée minimale de mise en ligne : 3 mois